Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 39 (1982)

Heft: 10

Rubrik: Sport pour tous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La place du Sport pour Tous en Suisse: le point

Texte: Urs Schaer, président de la Commission Sport pour Tous de l'ASS
Traduction: Yves Jeannotat

Le 3 août, la Commission Sport pour Tous de l'Association suisse du sport (ASS) a donné une conférence de presse à Schinznach-Bad, dans le but de faire le point à mi-parcours de son plan d'action quinquénal (1980–1985). M. Urs Schaer, président de la Commission SPT établit, ci-dessous, un bilan clair et concis de la situation actuelle et des perspectives d'avenir du Mouvement.
Les photos qui illustrent cet article, sont d'Hugo Lörtscher et elles ont été prises pendant la fête SPT qui a fait suite à la conférence de presse. (Y. J.)

Depuis 1970, il appartient à l'Association suisse du sport (ASS) de s'occuper du sport pour tous. Plusieurs raisons expliquent la décision prise par l'ASS de créer un département et une commission chargés de favoriser le développement du sport pour tous. L'une d'elles, à l'époque de ce choix, était la tendance accrue à la sédentarité qui régnait dans la population; l'importance qu'il y avait à élaborer un instrument susceptible de faire contrepoids au Comité national pour le sport d'élite (CNSE) en était une autre; une dernière encore: les efforts importants qui étaient entrepris à l'étranger (en Allemagne, aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves) pour développer le sport de loisirs.
Fort d'un rapport rédigé par Hans Möhr sur la «gymnastique et le sport pour tous», le Comité central de l'ASS décida, au mois de novembre 1969, d'introduire cet aspect du sport dans l'éventail de ses obligations, d'en faire mention dans ses statuts et de constituer une commission permanente. Il est réjouissant de constater que, aujourd'hui, plus de 30 fédérations affiliées à l'ASS disposent d'un propre département Sport pour Tous dirigé par un responsable qualifié. Ceci prouve bien que la décision du Comité central était bonne. Le développement que connaît le sport pour tous depuis quelques années a même poussé certaines fédérations à engager une personne à plein temps pour s'occuper de ce secteur. C'est le cas, par exemple, des fédérations suisses de ski et de natation, de la Fédération catholique suisse de gymnastique et de sport et de la Fédération suisse d'athlétisme.
Les fédérations sportives sont donc toujours plus nombreuses, comme on le voit, à reconnaître l'importance prépondérante du sport populaire et de loisirs, ce qui doit inciter les autorités de l'ASS à élargir leur mode de collaboration avec elles. Il est prévu de convoquer, en 1983, les chefs des départements Sport pour Tous des fédérations à un colloque au cours duquel devraient être fixés l'orientation future du Mouvement et le rythme à adopter pour le faire évoluer.

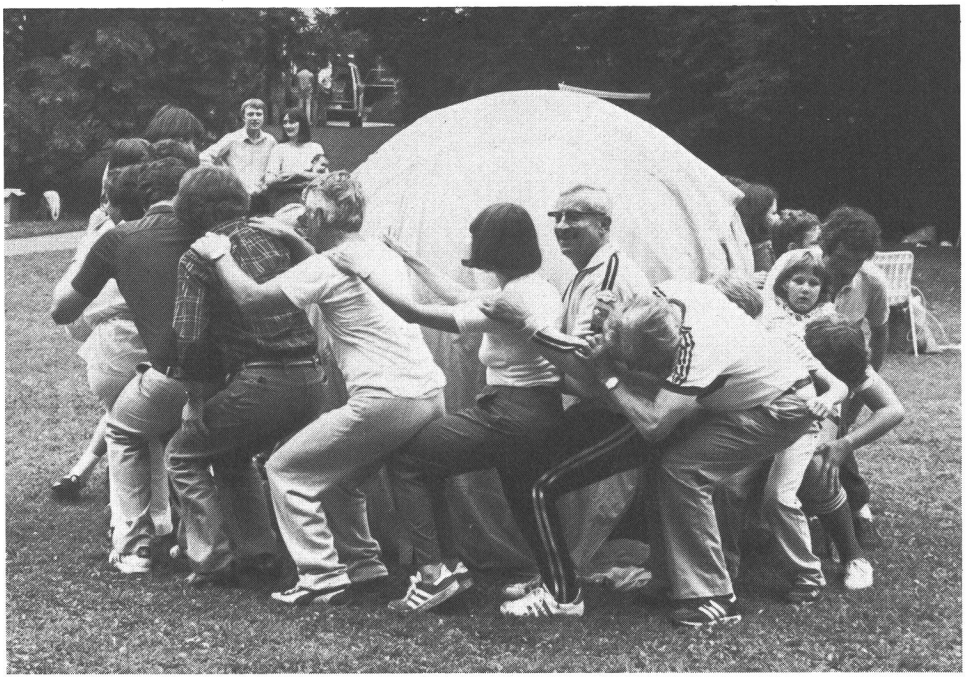

La Commission Sport pour Tous s'est fixé pour objectif de gagner les non-sportifs et les sportifs occasionnels à une pratique raisonnable dominée par le jeu, la bonne humeur et le plaisir.

Le sport pour tous est vraiment l'affaire de tous mais, en particulier, du million et demi d'adultes qui, dans ce pays, sont sédentaires, mais n'attendent qu'un prétexte pour entreprendre une activité.
Indépendamment de l'âge, de la formation culturelle et professionnelle, du sexe, etc., le sport de loisirs a un rôle de plus en plus important à jouer. Il n'est en tout cas plus un luxe, mais une nécessité pour le maintien de la santé physique aussi bien que de la santé psychique. Il peut et doit être l'antidote contre les maladies dites de la civilisation, et ceci tout en favorisant les contacts sociaux et en éliminant, progressivement, l'état de léthargie physique et mentale dans lequel tant de personnes ont sombré.

Les activités du Département Sport pour Tous sont, pour des raisons évidentes, soumises à un certain nombre de mutations constantes. Sous la férule compétente de Peter Kasper, président de la Commission de 1972 à 1981, de nombreuses entreprises ont été menées à bien, parmi lesquelles nous relèverons les suivantes:

- *parution des brochures de la série «Fit-Parade»,* au nombre de dix et pour un tirage total de plus de quatre millions d'exemplaires distribués gratuitement dans les drogueries, les magasins de sport, les banques, etc.
- *création de «Sportli»,* figure symbolique qui tint la vedette au centre de toutes les campagnes de propagande jusqu'en 1977. Personne n'a oublié, dans ce contexte, les trois dimanches «Sportli» sans circulation automobile en raison de la pénurie d'essence, dimanches «Sportli» qui ont incité des dizaines de milliers de personnes à jouer et à faire du sport.

- *lancement de diverses campagnes d'envergure nationale:* «Olympiades populaires» de 1975, «Jeux 77», «Jeux d'hiver» en 1979, ces derniers conçus en collaboration avec la Fédération suisse de ski.
- *depuis 1980, la nouvelle «Conception promotionnelle»* tente de gagner à la cause du sport des milieux jusque-là inaccessibles, et ceci en leur proposant des formes d'activité étudiées et adaptées. Ce plan d'action porte sur une durée de cinq ans. Sa réalisation est prévue en étroite collaboration avec les supports du Mouvement Sport pour Tous et il repose sur les initiatives suivantes: cours destinés aux non-sportifs et aux sportifs occasionnels, ou entrée libre dans les clubs («Gym 2000», réalisé en collaboration avec la Société fédérale de gymnastique et avec l'Association suisse de gymnastique féminine; «FIT-MIT», avec la Fédération catholique suisse de gymnastique et de sport; «Ecole de natation de la ville de Zurich», avec la Fédération suisse de natation; deux autres projets encore, avec les Fédérations de ski et de course d'orientation); construction de «parcours mesurés», avec la Fédération suisse d'athlétisme, etc. Trois fêtes populaires réservées au jeu et au sport de loisirs ont également déroulé leurs fastes dans trois cités différentes du canton de Berne. Elles doivent servir de tests dans l'optique d'une généralisation. A partir des observations qu'elle aura pu y faire, la Commission SPT va rédiger un «Guide de planification et d'organisation de fêtes sportives populaires», dans le but de permettre aux communes, aux sociétés et autres institutions désireuses de tenter l'expérience à leur tour, de trouver un premier point de références.

Le Département Sport pour Tous n'a jamais cessé d'élargir l'éventail de ses services. Récemment encore, il a lancé des «cours d'animation». Il a aussi obtenu – et c'est, pour la Commission, une grande satisfaction – que le «sport de loisirs» puisse être choisi comme branche spéciale par les candidats au diplôme de maître de sport de l'EFGS. En 1983, quelque 20 à 25 éléments seront ainsi prêts à fonctionner dans les centres de loisirs et de vacances. Dans les cours universitaires de formation des maîtres d'éducation physique également, les étudiants ont la possibilité de suivre des séminaires facultatifs sur le sport pour tous.

L'année prochaine, la Commission Sport pour Tous jettera les bases de la prochaine étape promotionnelle, qui ira de 1985 à 1990. Les enseignements fournis par la Conception actuellement en voie de réalisation montrent que l'orientation choisie est une bonne option et, surtout, qu'il n'y a plus seulement le Comité central de l'ASS pour lui prêter appui, mais une multitude d'autres partenaires. En conclusion, nous pouvons affirmer que nous ferons en sorte que le jeu et la bonne humeur restent toujours au centre de toutes les activités proposées, convaincus que nous sommes que ce qui compte, c'est avant tout de faire du sport, plutôt que lequel et comment! ■